

CLASSES VIRTUELLES

Public : Cette formation s'adresse aux intermédiaires d'assurance (courtiers, agents généraux, mandataires d'assurance et mandataires d'intermédiaires en assurance) et leurs collaborateurs

Prérequis Pédagogique :
Pas de prérequis pédagogique

Prérequis techniques :

- Disposer d'un lieu calme
- Disposer d'un pc équipé d'un micro et d'une webcam
- Avoir idéalement un casque audio avec micro

Modalité :
Classe virtuelle (100% digital)

Tarif :

- 500 €
- 450 € pour un partenaire Alptis

Durée : 2 sessions de 3 heures

Méthodes mobilisées :
La pédagogie des classes virtuelles alterne des séquences d'1h maximum avec des temps de pause, des temps d'exercices (en ligne ou hors-connexion) et des temps d'échanges. Ce rythme permet de concilier apprentissage efficace et concentration.

Modalités d'évaluation :
Pour évaluer le module, vous devez avoir répondu aux modalités de l'évaluation finale. Vous devez obtenir un score minimum de 70 % de bonnes réponses pour inscrire la formation à votre tableau des réussites.

Sanction de la formation :
Attestation de réussite

Contact :
Patricia Mondragon
04 27 85 27 45
exploris@alptis.fr

Retrouvez toutes nos formations sur
exploris.alptis.org

La reprise d'un contrat Collectif Santé

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Être capable de conseiller, accompagner son prospect ou client ; négocier la reprise d'un contrat santé.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

À l'issue de la formation, le stagiaire aura la capacité :
Maîtriser les régimes obligatoires et complémentaires santé des salariés.

PROGRAMME

Audit « juridique » de l'existant

- Activité.
- CCN appliquée.
- Respect des obligations conventionnelles.
- Formalisme.

Audit « contractuel » de l'existant

- Adéquation contrat / régime.
- Sinistres en cours.
- Résultats techniques.

Éléments nécessaires à la tarification

- Démographie.
- Garanties.
- Résultats techniques.

Proposition

- Points d'alerte.
- Précautions d'usage.
- Modification de l'acte juridique ?

